

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AOI 2015 G 22)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres International N° 2015 G 22 pour :

LA FOURNITURE DES RECHAUFFEURS DE GAZ NATUREL.

Cet Appel d'Offres est scindé en cinq lots suivants :

- **LOT N° 1** : Fourniture, montage et mise en service de :
Un (01) réchauffeur du gaz naturel de type bain marie de capacité 10 000 Nm³/h.
- **LOT N° 2** : Fourniture, montage et mise en service de :
Cinq (05) réchauffeurs du gaz naturel de type bain marie de capacité 15 000 Nm³/h chacun.
- **LOT N° 3** : Fourniture, montage et mise en service de:
Deux (02) réchauffeurs électriques du gaz naturel de capacité 10 000 Nm³/h chacun.
- **LOT N° 4** : Fourniture, montage et mise en service de :
Un (01) réchauffeur du gaz naturel de type chaudières+échangeur de capacité 15 000 Nm³/h.
- **LOT N° 5** : Fourniture, montage et mise en service de :
Deux (02) réchauffeurs du gaz naturel de type chaudières+échangeur de capacité 50 000 Nm³/h chacun.

Seuls les fabricants de réchauffeurs et chef de file fabricant en groupement désirant participer à cet Appel d'Offres peuvent retirer les dossiers y afférent à l'adresse suivante :

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ
19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE - TUNIS**

Et ce, à compter de la date de publication du présent communiqué, excepté les Samedi et Dimanche et moyennant le versement d'un montant non remboursable de soixante-dix Dinars (70,000 DT) par exemplaire en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les Soumissionnaires ayant retiré le Cahier des Charges auprès de la Direction de la Production et du Transport Gaz.

Sous peine de nullité, les Offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des Conditions d'Appel d'Offres (CCAO).

Le délai pendant lequel les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de quatre vingt-dix (90) jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent obligatoirement parvenir à la STEG par voie postale et recommandée ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG (contre décharge) sous triple enveloppes fermées et cachetées au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES MARCHES
SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
38, Rue Kémal ATATURK - 1021 TUNIS REPUBLIQUE – TUNISIE**

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2015 G 22 :
« FOURNITURE DES RECHAUFFEURS GAZ »**

L'enveloppe externe doit porter uniquement l'adresse de la STEG, les références de l'Appel d'Offres, son objet et la mention «**NE PAS OUVRIR**».

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

1. Les cautions bancaires à première demande de soumission d'un montant de :
 - Mille cinq cent dinars (1 500 DT) pour le lot N°1.
 - Dix mille dinars (10 000 DT) pour le lot N°2.
 - Trois mille dinars (3 000 DT) pour le lot N°3.
 - Trois mille dinars (3 000 DT) pour le lot N°4.
 - Dix mille dinars (10 000 DT) pour le lot N°5.
2. Le CCAO, le CCAP, le CCTP, paraphés à toutes les pages, signés et portant le cachet à la dernière, par le soumissionnaire ou le chef du file du groupement.

Les pièces annexes suivantes :

Pour les Soumissionnaires étrangers et locaux :

3. Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.
4. Une déclaration sur l'honneur, que le Soumissionnaire n'était pas un agent publique au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de 5 ans.
5. Un extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie.

Pour les Soumissionnaires étrangers :

- Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du Soumissionnaire.

Pour les Soumissionnaires locaux :

- Une déclaration sur l'honneur, que le Soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur; les Soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable, sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou copie certifiée conforme).
- Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S (originale ou copie certifiée conforme),

En cas de groupement, les pièces annexes précitées sont exigées de chaque membre du groupement et le Soumissionnaire doit fournir en plus la convention de groupement dûment signée par chaque membre du groupement et mandatant le chef de file pour l'exécution du marché, les stipulations de ladite convention ne sont pas opposables à la STEG.

6. Deux enveloppes cachetées : une première enveloppe contenant l'offre technique et une deuxième enveloppe contenant l'offre financière. **La première enveloppe** doit porter la mention « offre technique », le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette première enveloppe doit contenir l'offre technique détaillée conformément aux stipulations de la CCTP et aux dispositions de l'article 13 de CCAO «forme et constitution de l'offre».

La deuxième enveloppe doit porter la mention «offre financière», le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette deuxième enveloppe doit contenir :

- La soumission par lot dûment remplie et signée
- L'offre financière par lot établie conformément au modèle prévue à cet effet
- Toutes autres indications ou pièces ayant trait aux prix et aux conditions financières de l'offre.

Les Offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG au plus tard le **Mercredi 29 Juillet 2015 à 09H00**, le cachet du Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG faisant foi.

Toutes les Offres reçues après la date et l'heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu au Siège Social de la STEG au bâtiment « G » 3^{ème} étage, le **Mercredi 29 Juillet 2015** à partir de **09H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.